

**Calendrier**

**Secrétariat de l'Union :**

JEUDI 6 MARS A 14H

**Commission Exécutive de l'Union :**

JEUDI 13 MARS A 14H

**Comité Confédéral National :**

PARIS 9 ET 10 AVRIL

**Formation syndicale :**

Le calendrier 2025 est en ligne sur notre site ainsi que le formulaire d'inscription  
[www.fo94.fr](http://www.fo94.fr).

**Formations avec inscriptions toujours ouvertes :**

- **Découverte-1<sup>er</sup> niveau**  
du 12 au 16 mai 2025  
du 15 au 19 septembre 2025  
du 8 au 12 décembre 2025

(indispensable pour tout adhérent)

- **Fonctionnement du syndicat et communication**  
du 2 au 6 juin 2025  
(indispensable pour les membres des bureaux)

- **Formation CSE** du 27 au 31 octobre 2025

- **Formation SSCT** du 3 au 7 novembre 2025

**Vie des syndicats de l'UD :**

**AG FO Auchan 94 :** Lundi 10 mars 9h30

**AG SDAS FO 94 :** lundi 17 mars 14h (MAS de Champigny et d'Ormesson)

**AG Commerce 94 :**

**AG DGFIP 94 :** vendredi 11 avril 9h

**SOMMAIRE**

**P 1 Renouvellement des responsabilités des CPH et inquiétudes sur la MDS de Créteil**

**P 2 Maison des Syndicats : Courrier intersyndical au président du CD 94**

**P 3 Appel à candidatures CPH 2026-2029**

**P 4 Intervention de l'UD FO 94 lors des obsèques de Marie-Christine MARSADIE**

**Conseils des prud'hommes de Créteil et Villeneuve-St-Georges**

Comme tous les ans, en janvier, les 2 conseils de Créteil et Villeneuve-St-Georges renouvellent les responsabilités exercées dans le fonctionnement de leur juridiction. Leurs assemblées générales se sont tenues les 15 et 20 janvier 2025, suivies de leurs rentrées solennelles le 27 janvier dernier. Ont été reconduits et élus pour FO 94 pour ces derniers mois de mandature :

**Conseil de Créteil** (Président Carmelo VISCONTI CGT94, vice-président Daniel DADU Medef)

Section industrie Pascal IGHEMAT président d'audience

Section commerce Christian PASCUAL, Sylvie CINOTTI, Sylvie ETENEAU-CUESTA présidents d'audience

Section activités diverses, Didier CAVIGNEAUX président d'audience

Bureau administratif Christian PASCUAL

Référé Manuel AIRES

**Conseil de VSG** (Président FERMAN Hiraç CGT94 et vice-présidente Françoise MATAILLET Medef)

Section commerce Gualbert N'TOUARI président d'audience,

Section activités diverses Didier CRUSSON,

Bureau administratif et référé Didier CRUSSON

**Pour la mandature 2026/2029, l'Union Départementale recense les candidatures :  
formulaire à nous renvoyer en p3.**

**Maison Départementale des Syndicats : inquiétudes et vigilance**

Depuis quelques semaines, de nouvelles mesures impactant les réservations de salles à la maison départementale des syndicats de Créteil ont été prises par l'exécutif du Conseil Départemental du Val-de-Marne. Ces mesures qui n'ont fait l'objet d'aucun écrit, ni même d'aucune annonce auprès des organisations syndicales, sont contraires au règlement intérieur de la MDS de Créteil qui est en vigueur depuis 1992 et auraient pour conséquence d'entraver l'exercice du droit syndical et la liberté de réunion des organisations syndicales.

Ainsi, alors que le règlement intérieur précise que les demandes d'utilisation des salles sont à effectuer auprès des agents de la régie de la Maison Départementale des Syndicats, seuls habilités, suivant les principes de sécurité et de faisabilité, à accepter ou refuser une demande de réservation au regard notamment du cahier de réservation (avec un délai de 24 ou 48h maximum), il faudrait dorénavant que ces réservations de salles des organisations syndicales soient toutes validées, sans exception, par le cabinet du président du Conseil Départemental ! Un nouveau formulaire demandant de préciser « l'objet détaillé de la réunion » a, de plus, été mis en place depuis le 14 février 2025. Ainsi le cabinet du président du CD pourrait décider, en fonction de « l'objet de la réunion », si une organisation syndicale a le droit de disposer d'une salle pour y tenir une réunion syndicale !

Impossible d'accepter ! Dans un courrier commun du 14 février les Unions Départementales et organisations syndicales du Val-de-Marne CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA, protestant contre ces mesures, s'adressent au président du Conseil Départemental, et demandent « la tenue en urgence d'un Comité de Concertation avec la présence de la Direction Générale des Services ainsi que d'un, ou plusieurs, responsables de l'exécutif départemental » (lire le courrier en P2).

L'Union Départementale FO 94 sera particulièrement vigilante et veillera au respect de la liberté de réunion et d'utilisation des salles de la MDS de Créteil.



A l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
du directeur de la Direction Générale des Services,  
du directeur de la Direction de la Logistique,  
Conseil départemental du Val-de-Marne

Objet : Demande urgente d'un Comité de Concertation

Messieurs,

Nous venons d'apprendre de vive voix que de nouvelles mesures restreignant notre accès et nos réservations des salles de réunions de la Maison Départementale des Syndicats Michel Germa seraient mises en place.

Contrairement à ce qui se pratique dans cette maison depuis des décennies, et au règlement intérieur en vigueur depuis 1992, nous n'aurions plus accès à ces salles ni le soir, ni le week-end, et les réservations en semaine seraient suspendues à la décision de la Direction Générale des Services du Conseil Départemental ; décision qui pourrait prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines avant d'être rendue.

Pourquoi vouloir modifier ce qui fonctionne parfaitement si ce n'est pour porter atteinte à notre libre activité et entraver considérablement l'exercice du droit syndical ?

Les délais de validation pour les réservations de salles seraient incompatibles avec la nature même de nos missions qui nécessitent une grande réactivité et ce, quel que soit le jour de la semaine.

En effet, réunir des salarié.es ne peut, bien souvent, se faire qu'en dehors de leurs horaires de travail et souvent en urgence. De plus, comme souligné plus haut, ces mesures viendraient en contradiction directe avec le règlement intérieur de la MDS. Car il s'agit bien de la Maison Départementale des Syndicats et non d'une maison des associations.

Sur la forme, nous considérons la méthode employée brutale et irrespectueuse. Comment pourrait-il en être autrement alors que nos organisations participent à tous les Comités de Concertation et que lors de la dernière réunion, à aucun moment n'a été abordé la question des réservations de salles et d'une éventuelle modification des procédures.

Les organisations syndicales départementales du Val de Marne demandent donc la tenue en urgence d'un Comité de Concertation avec la présence de la Direction Générale des Services ainsi que d'un, ou plusieurs, responsables de l'exécutif départemental.

Dans l'attente, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations très distinguées.

Les organisations syndicales : CFTD, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires du Val de Marne, UNSA

*Pré-recensement de candidatures  
(janvier 2025)*

**Nom** .....

Date de naissance.....

Adresse : .....

Code postal .....

☎ dom.....

**Casier judiciaire vierge** : oui ☐ (condition requise)

**Entreprise** : .....

Adresse : .....

Code APE/NAF/IDCC.....

(sur fiche de paie).

**Prénom** .....

Nationalité.....

Ville .....

N° Séc Sociale : .....

☎ portable.....

☎ travail.....

Code postal/ville : .....

**Syndicat FO** (impératif) : .....

**Responsabilités électives ou syndicales :**

**Délégué syndical** ☐ **RSS** ☐

CSE ☐

Membre du CSSCT ☐

Conseiller prud'hommes ☐

Défenseur syndical devant les prud'hommes ☐

Représentant syndical au RS CSE ☐

Secrétaire de syndicat ☐

Trésorier de syndicat ☐

Conseiller du salarié ☐

Autre fonction syndicale.....

Préciser laquelle.....

**Section prud'homale**

☐ Industrie

☐ Commerce

Act. diverses ☐

☐ Agriculture

☐ Encadrement

| sièges à répartir par OS | INDUSTRIE | COMMERCE | ACT DIVERSES | ENCADREMENT | AGRI | total CPH salariés |
|--------------------------|-----------|----------|--------------|-------------|------|--------------------|
| conseil CRETEIL          | 12        | 37       | 23           | 21          | 4    | 97                 |
| conseil VSG              | 7         | 17       | 5            | 8           |      | 37                 |

**Je souhaite être candidat(e)**

- **conseiller(e) prud'hommes sortant(e)** ☐ • **nouveau(lle) candidat(e)** ☐

- En cas de désignation, je suis conscient(e) que je m'engage à suivre les formations prud'homales proposées comme à ratifier la charte départementale FO94 du conseiller prud'hommes dans l'exercice de ce mandat confié donné par l'Union départementale, et à rendre compte régulièrement de mon mandat.
- Je m'engage à suivre les positions des instances de l'Union Départementale en matière de prud'hommes.
- La CANDIDATURE devra avoir l'aval de ton syndicat de base ou être présenté par ce dernier.
- La Commission Exécutive de l'Union départementale arrêtera les listes par section selon les contraintes de parité hommes/femmes et le nombre de sièges obtenus lors de la dernière mesure de l'audience syndicale de mars 2025, et ce en fonction des sortants reconduits.

**Date et signature du (de la) :**  
**Candidat(e)**

**Signature du ou de la secrétaire du**  
**Syndicat** (nom, prénom, cachet éventuel)

# OBSEQUES MARIE-CHRISTINE MARSADIE - 19 FEVRIER 2025

Chère ANNE-LISE, Mesdames et Messieurs, cher(e)s camarades,

Il est toujours émouvant et triste de se retrouver pour un tel moment de la vie, tant redouté et difficile, avec le décès de **Marie-Christine**, où sa famille, ses proches, ses amis et militants FORCE OUVRIERE tiennent à l'accompagner dans un dernier chemin.

Des obsèques sont toujours remplies d'émotion et de larmes mais permettez-moi de rappeler le parcours de Marie-Christine.

Bordelaise, elle est née le 27 janvier 1946 à MERIGNAC en gironde, dans une région qui plaide à la joie de vivre.

Elle est rentrée dans la vie active comme postière, auxiliaire des PTT en 1968 puis cadre à ses débuts sur Orly, jusqu'à l'ACR, Agence Comptable Régionale des PTT de Maisons-Alfort, réorganisée dans la DNAI, Direction Nationale de l'Audit Interne, jusqu'à sa retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

A côté de son parcours professionnel, elle s'est engagée dans le syndicat FORCE OUVRIERE adhérente et militante FO depuis de longues dates, avec une responsabilité et un engagement forts pour les postiers de Maisons Alfort ACR dans un premier temps, puis de l'interprofessionnel du val de marne.

Dès octobre 1990, lors de notre 3eme congrès de l'Union Départementale FO Val-de-Marne, elle devient membre de la Commission Exécutive de l'UDFO94, puis intègre l'équipe départementale de notre Secrétariat Départemental aux cotés de Guy Rousseaux, alors secrétaire général, puis à mes cotés en 2004.

Elle avait en charge le secteur fonction publique/ la presse-communication et le journal FO VAINCRE.,

Enfin elle remplit les fonctions de trésorière de l'UD-FO 94 de mars 2003 jusqu'en décembre 2012, succédant à P. LOPEZ.

Elle fut par ailleurs DDEN, Déléguée Départementale de l'Education Nationale.

Parallèlement à son implication syndicale, elle a un engagement social fort dans la représentation FORCE OUVRIERE des **allocataires** de la Caisse d'Allocations Familiales du 94, au travers de ses mandats successifs : administrateur de la CAF 94 puis présidente du conseil d'administration de la CAF 94, jusqu'en janvier 2018, atteinte par la limite d'âge et le cumul des mandats.

Et de saluer son investissement au service des Val-de-Marnais, des familles et des salariés de l'organisme de protection sociale.

Tout au long de ses années passées, la reconnaissance de ses compétences fut appréciée et utile dans notre réflexion collective, dans notre expression syndicale, dans ses écrits, tel notre journal, dans les études et analyses de dossiers économiques tels la construction européenne, le traité de Maastricht...

Merci de ton travail à la construction et à la représentation syndicale Force Ouvrière.

Au nom de l'Union départementale, les militants FO réunis aujourd'hui lui témoignent et lui rendent un dernier hommage, avec nos plus sincères condoléances à sa famille.

Adieu MARIE-CHRISTINE.



Marc Bonnet